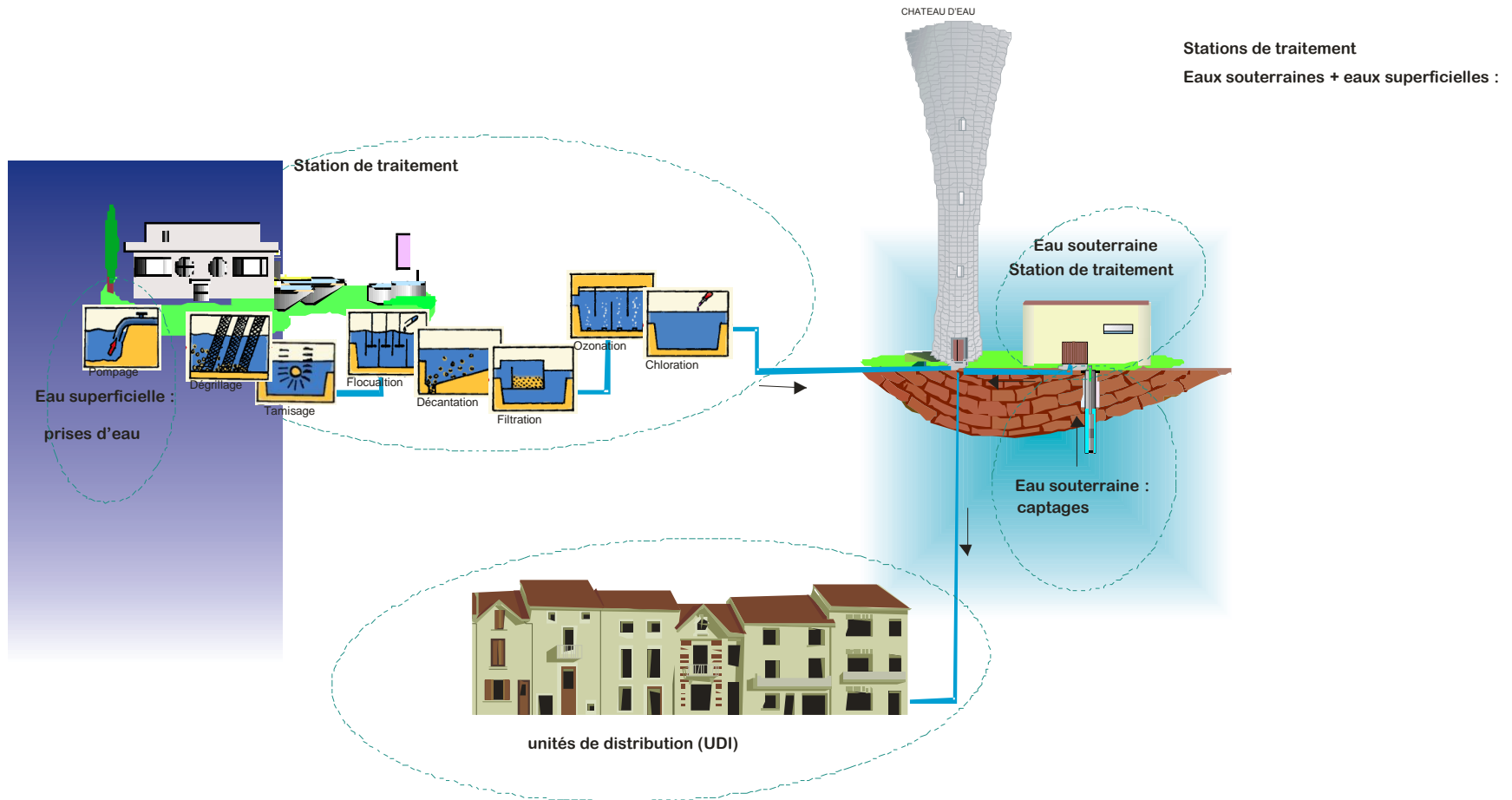




— Le contrôle sanitaire de l'eau potable en Essonne

Exemple d'organisation de l'alimentation en eau de la ressource au robinet du consommateur



Le contrôle de la qualité de l'eau du robinet : le contrôle sanitaire

Organisation du contrôle : Aux trois points clés du réseau d'eau potable

La ressource

vérification de la qualité de l'eau brute au point de puisage

Le nombre d'analyses dépend du débit journalier

La mise en distribution

vérification de la qualité bactériologique et physico-chimique au point de mise en distribution
(Après traitement)

La fréquence d'analyses dépend de la population desservie et du débit journalier

L'utilisation

vérification de la qualité essentiellement bactériologique au robinet du consommateur

2 - Le contrôle de la qualité de l'eau du robinet

L'eau : un suivi permanent

- Par la PRPDE : l'auto-surveillance
- Par l'ARS : le contrôle sanitaire réglementaire

➤ Programme de prélèvements et d'analyses

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z	AA	AB	AC	AD	
CHV_Cod	HE	FSV_Cod	FSV_Nom	FSV_Loc	INF_Nom	Sec	M	Spe	Spe_D	CE_P1	Pras_1															Commune	UOF	UOF_Etablissement_Nom	cod.pr	
000000001	LDI	000000001	RESEVVOIR	ROBINET PIED DU RESEVVOIR	CHAMPAGNETEUX	T	CE	D1	DNT	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
000000002	PEP	000000002	STATION FORPAGE	ROBINET SUR REFOULEMENT	CAPT MASSE	B	CS	14	RPT	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
000000003	PCD	000000003	STATION FORPAGE	ROBINET SUR REFOULEMENT	CAPT MASSE	B	PA	14	PCBY	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
000000004	FDJ	000000004	STATION FORPAGE	ROBINET SUR REFOULEMENT	CAPT MASSE	B	CS	14	Rdca	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
000000005	DLJ	000000005	MABIE	CUISINE 1ER ETAGE	MASSE COURDRANICHE	T	CE	D1	DNT	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
000000006	FCJ	000000006	MABIE	CUISINE 1ER ETAGE	MASSE COURDRANICHE	T	ED	D1	FCSE	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
000000007	DLJ	000000007	RESEVVOIR ROUTE D ETABLES	COLONNE DESCENDANTE	MASSE COURDRANICHE	T	CE	D1	DNT	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
000000008	FCJ	000000008	STATION DE FORPAGE	ROBINET DE REFOULEMENT	TIP MASSE	T	ED	14	FCNT	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
000000009	FCJ	000000009	STATION DE FORPAGE	ROBINET DE REFOULEMENT	TIP MASSE	T	ED	14	FCBY	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
000000010	FCJ	000000010	STATION DE FORPAGE	ROBINET DE REFOULEMENT	TIP MASSE	T	CS	14	FCBY	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
000000011	FCJ	000000011	STATION DE FORPAGE	ROBINET DE REFOULEMENT	TIP MASSE	T	ED	14	FCPL	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
000000012	FCJ	000000012	STATION DE FORPAGE	ROBINET DE REFOULEMENT	TIP MASSE	T	ED	14	FCPL	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
000000013	DLJ	000000013	MABIE	SANTIERE	MASSE COURDRANICHE	T	CE	D1	DNT	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
000000014	DLJ	000000014	MABIE	SANTIERE	MASSE COURDRANICHE	T	ED	AU	FCSE	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
000000015	FCJ	000000015	CAPTAGE 1	TROU D'HOMME INTERIEUR	CAPT ANGERVILLE 1	B	CS	14	RPT	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
000000016	FCJ	000000016	CAPTAGE 1	TROU D'HOMME INTERIEUR	CAPT ANGERVILLE 1	B	CS	14	Rdca	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
000000017	FCJ	000000017	FORAGE	TROU D'HOMME EXTERIEUR	CAPT ANGERVILLE 2	B	CS	14	RPT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
000000018	FCJ	000000018	STATION FORPAGE MOULIN DU GUE	AVANT DEFERISATION	CAPT MOULIN DU GUE BANANE	B	CS	14	RPT	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
000000019	FCJ	000000019	STATION FORPAGE MOULIN DU GUE	AVANT DEFERISATION	CAPT MOULIN DU GUE BANANE	B	CS	14	PCBY	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
000000020	FCJ	000000020	STATION DE BLANDY	REFOULEMENT	CAPT LES DUCHES (BLANDY)	B	CS	14	RPT	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
000000021	FCJ	000000021	STATION DE BLANDY	REFOULEMENT	CAPT LES DUCHES (BLANDY)	B	CS	14	Rdca	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
000000022	FCJ	000000022	CAPTAGE DE BOGNEVILLE	ROBINET SUR REFOULEMENT	CAPT BOGNEVILLE	B	CS	14	RPT	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
000000023	FCJ	000000023	CAPTAGE DE BOGNEVILLE	ROBINET SUR REFOULEMENT	CAPT BOGNEVILLE	B	CS	14	Rdca	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
000000024	FCJ	000000024	ROSIER	TROU D'HOMME	CAPT ROSIER (ROSIERVILLE)	B	CS	14	RPT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
000000025	FCJ	000000025	ROSIER	TROU D'HOMME	CAPT ROSIER (ROSIERVILLE)	B	PA	14	PCBY	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
000000026	FCJ	000000026	LONGUE BAIE STATION DE FORPAGE	TROU D'HOMME	CAPT LONGUE BAIE (BOURVAL)	B	CS	14	RPT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
000000027	FCJ	000000027	LONGUE BAIE STATION DE FORPAGE	TROU D'HOMME	CAPT LONGUE BAIE (BOURVAL)	B	CS	14	Rdca	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
000000028	FCJ	000000028	LONGUE BAIE STATION DE FORPAGE	TROU D'HOMME	CAPT LONGUE BAIE (BOURVAL)	B	ED	14	FCBY	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
000000029	FCJ	000000029	LONGUE BAIE STATION DE FORPAGE	TROU D'HOMME	CAPT LONGUE BAIE (BOURVAL)	B	ED	14	FCPL	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

2 - Le contrôle de la qualité de l'eau du robinet

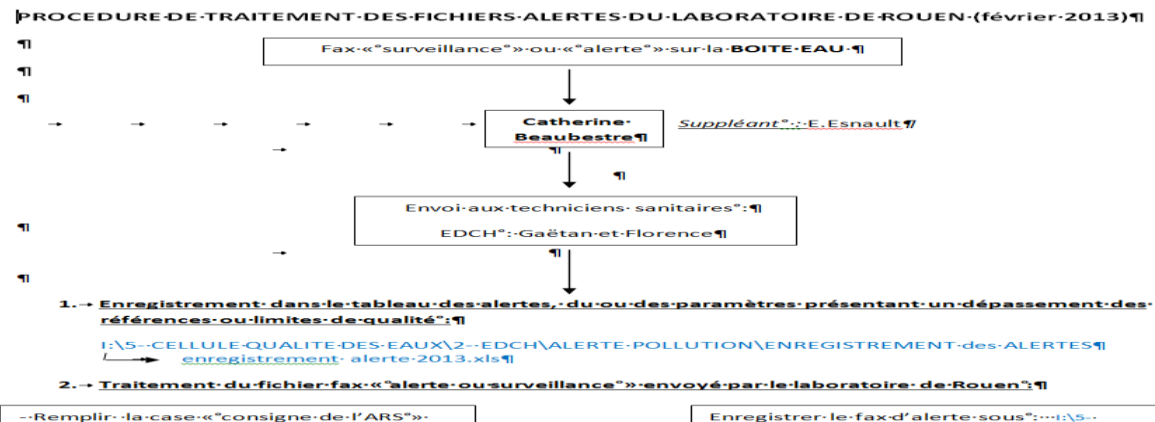
L'eau : un suivi permanent

- Par la PRPDE : l'auto-surveillance
- Par l'ARS : le contrôle sanitaire réglementaire
 - Programme de prélèvements et d'analyses
 - Expertise des résultats

2 - Le contrôle de la qualité de l'eau du robinet

L'eau : un suivi permanent

- Par la gestion des non conformités



- Peu de non conformités sur le secteur, quelques paramètres sous surveillance mais pas de soucis majeurs

Le contrôle de la qualité de l'eau du robinet : les exigences de qualité

Limites de qualité : paramètres susceptibles de générer des effets immédiats ou à plus long terme

Références de qualité : paramètres, sans incidence directe sur la santé, indicateurs du fonctionnement des installations de production et de distribution d'eau

Les paramètres réglementés :

- microbiologiques : germes, *E.coli*, Entérocoques...
- physico-chimiques : nitrates, pesticides, sélénium, fluor, aluminium...

Seuils différents pour :

- les eaux brutes utilisées pour la production d'eau potable
- l'eau délivrée au robinet du consommateur

Le contrôle de la qualité de l'eau du robinet :

Les dispositions en matière d'information

Une information régulière et transparente

- Plusieurs niveaux d'information répondant à des objectifs différents : **information des autorités sanitaires** → Incombe aux responsables de la production ou de la distribution d'eau

- Information par l'ARS, en situation normale, via :
 - les bulletins d'analyses commentés, que le maire a obligation d'afficher,
 - le rapport annuel au maire, qu'il doit présenter au conseil municipal et tenir à disposition des particuliers,
 - la synthèse annuelle aux particuliers via une facture d'eau par le biais de la PRPDE, une fois par an,

information des consommateurs :

- synthèse annuelle aux particuliers (info-facture) par le biais des PRPDE (avec les factures d'eau)



Synthèse de l'année 2016

<p>Origine de l'eau</p> <p>Le réseau auquel appartient votre commune est alimenté par un mélange d'eau de la rivière Fausonne (traitée à la station d'Ilteville) et d'eau souterraine (8 forages). Le mélange et une chloration ont lieu à la station de Choataville Bois Blanc. La gestion est assurée par Veolia.</p>	<p>BACTERIOLOGIE</p> <p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par ces bactéries pathogènes. Limite de qualité : Absence exigée.</p>	<p>EAU D'EXCELLENTE QUALITÉ BACTERIOLOGIQUE</p> <p>Tous les prélèvements sont conformes. Nombre de prélèvements : 118</p>
<p>Quotients</p> <p>L'ensemble de la commune</p>	<p>NITRATES</p> <p>Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : ne pas dépasser 50 mg/L.</p>	<p>EAU CONFORME A LA LIMITE DE QUALITÉ, CONTENANT PEU DE NITRATES</p> <p>Moyenne : 11,8 mg/L. Maximum : 17,1 mg/L. Nombre de prélèvements : 12</p>
<p>Contrôles sanitaires réglementaires</p> <p>L'ARS est chargée du contrôle sanitaire de l'Eau Destinée à la Consommation Humaine, pour le compte du Préfet. Cette synthèse prend en compte les résultats d'analyses de 12 échantillon(s) d'eau prélevé(s) en production et de 112 échantillon(s) prélevé(s) sur le réseau de distribution.</p>	<p>DURETÉ</p> <p>Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°f). Il n'y a pas de limite de qualité.</p>	<p>EAU CALCAIRE</p> <p>Une eau calcaire n'a aucune incidence sur la santé</p> <p>Moyenne : 27,3 °f. Maximum : 30,4 °f. Nombre de prélèvements : 12</p>
	<p>FLUOR</p> <p>Oligo-élément naturellement présent dans le sol et dans l'eau. Limite de qualité : ne pas dépasser 1,5 mg/L. Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor (comprimés, ...) chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.</p>	<p>EAU CONFORME A LA LIMITE DE QUALITÉ, MOYENNEMENT FLUORÉE</p> <p>Moyenne : 0,91 mg/L. Maximum : 1,22 mg/L. Nombre de prélèvements : 4</p>
	<p>PESTICIDES</p> <p>Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Dans ce document, la qualité de l'eau est donnée selon l'appartenance à l'une des quatre classes d'exposition annuelle de la population aux teneurs en pesticides : C, NC0, NC1 ou NC2.</p>	<p>CLASSE C</p> <p>Eau conforme à la limite de qualité</p> <p>Moyenne inférieure au seuil de détection de la méthode d'analyse (Déséthylatrazine). Nombre de prélèvements : 4</p>
	<p>SULFATES</p> <p>Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Référence de qualité : ne pas dépasser 350 mg/L.</p>	<p>EAU DONT LA TENUEUR EN SULFATES EST CONFORME A L'INDICATEUR DE QUALITÉ</p> <p>Moyenne : 21,4 mg/L. Maximum : 23,6 mg/L. Nombre de prélèvements : 12</p>
	<p>ALUMINIUM</p> <p>Élément présent naturellement dans l'environnement. Référence de qualité : ne pas dépasser 200 µg/L.</p>	<p>EAU CONFORME A LA REFERENCE DE QUALITÉ, CONTENANT TRES PEU D'ALUMINIUM</p> <p>Moyenne : 14,1 µg/L. Maximum : 44 µg/L. Nombre de prélèvements : 110</p>
<p>AVIS SANITAIRE GLOBAL</p> <p>L'eau distribuée en 2016 a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physico-chimiques analysés (pesticides, fluor, nitrates, aluminium...).</p>		

Pour le Directeur général de l'ARS,
L'ingénieur d'études sanitaires : Lisz. SERVAIN

information des consommateurs :

- synthèse annuelle aux particuliers
(info-facture) par le biais des PRPDE
(avec les factures d'eau)



Conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.



Toute ressource d'utilisation unifamiliale (source ou puits particuliers) doit être déclarée en mairie. Les connexions entre le réseau public d'adduction d'eau et une conduite alimentée par une autre ressource en eau (puits, source...) sont interdites. Pour l'alimentation, privilégiez l'eau du réseau public dont la qualité est régulièrement contrôlée.



Par mesure de sécurité, les taux de chlore résiduel dans l'eau distribuée ont été augmentés. Il n'y a aucune incidence sur la santé. Si vous décelez un goût de chlore, mettez l'eau quelques minutes au réfrigérateur dans une carafe ouverte. Si la saveur, ou la couleur, de l'eau à votre robinet changent, signalez-le à votre distributeur d'eau.



Classes nationales d'exposition annuelle

Classe C : eau distribuée conforme en permanence ; par molécule individualisée <0,1 µg/L

Classe NC0 : eau ponctuellement non conforme à la limite de qualité. En l'état, l'eau peut toutefois être consommée sans risque pour la santé ;

Classe NC1 : eau non conforme à la limite de qualité, des dépassements récurrents de la limite de qualité ont été observés mais en l'état, l'eau peut toutefois être consommée sans risque pour la santé, le temps que les travaux d'amélioration soient exécutés ;


Classe NC2 : eau non conforme à la limite de qualité. Présence de pesticides en quantité trop importante. En l'état, l'eau ne doit pas être utilisée pour la boisson, ni pour la préparation des aliments, ni la cuisson.

Nous recherchons des personnes volontaires pour effectuer un prélèvement et une analyse d'eau dans le cadre du contrôle sanitaire. Ceux-ci sont gratuits. Vous recevrez un bulletin individuel avec une conclusion sanitaire sur la qualité de l'eau à votre robinet. Pour participer, votre installation ne doit pas être équipée d'un adoucisseur. Si vous êtes intéressé, contactez la Délégation départementale de l'Essonne au 01.69.36.71.63.

information accessible sur internet :
 - derniers résultats du contrôle sanitaire des
 eaux

<http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/article/qualite-de-l-eau-potable>

-> carte ou on choisi la commune



Ministère chargé de la santé - Résultats des analyses du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Critères de recherche

Département: ESSONNE

Commune: ARPAJON

Réseau(x): SIARCE HUREPOIX BOIS BLANCS

Commune(s) et/ou quartier(s) du réseau:

- ARPAJON
- AVRAINVILLE
- BOISSY SOUS SAINT YON
- BREUILLET
- BREUX JOUY
- CHEPTAINVILLE
- EGLY
- GUBEVILLE
- ITTEVILLE
- LEUDEVILLE
- MAROLLES EN HUREPOIX
- NORVILLE (LA)
- OLLAINVILLE
- SAINT GERMAIN LES ARPAJON
- SAINT SULPICE DE FAVIERES
- SAINT YON
- VERT LE GRAND

Rechercher

Informations générales	
Date du prélèvement	11/08/2017 09h17
Commune de prélèvement	EGLY
Installation	SIARCE HUREPOIX BOIS BLANCS
Service public de distribution	SIARCE VEOLIA
Responsable de distribution	VEOLIA EAU (ESSONNE)
Maître d'ouvrage	SIARCE

Conformité	
Conclusions sanitaires	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.
Conformité bactériologique	oui
Conformité physico-chimique	oui
Respect des références de qualité	oui

Paramètres analytiques			
Paramètre	Valeur	Limite de qualité	Référence de qualité
Aluminium total µg/l	<10 µg/l		≤ 200 µg/l
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L		≤ 0,1 mg/L
Aspect (qualitatif)	0		
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL		
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1 n/100mL		≤ 0 n/100mL
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/100mL		≤ 0 n/100mL
Chlore libre *	0,37 mg/LCl2		
Chlore total *	0,41 mg/LCl2		
Coloration	<5 mg/L Pt		≤ 15 mg/L Pt
Coloration après filtration simple	<5 mg/L Pt		≤ 15 mg/L Pt
Conductivité à 25°C	603 µS/cm		≥200 et ≤ 1100 µS/cm
Couleur (qualitatif)	0		
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/100mL	≤ 0 n/100mL	
Escherichia coli /100ml -MF	<1 n/100mL	≤ 0 n/100mL	
Fer total	<10 µg/l		≤ 200 µg/l

Ou sur le site de l'ARS Ile de France :

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/eaux-0>

Données générales, régionales, départementales

- Derniers résultats du contrôle sanitaire, bilans, cartes



— La gestion de crise

- Plan inondation
- Plan Orsec eau (en cours d'élaboration)
- Ce sont des outils d'aide à la gestion lors de la survenue d'évènements graves impactant directement la production ou la distribution de l'eau potable
- Se fait en étroite collaboration entre le gestionnaire et l'ARS
- **CIRCULAIRE N°DGS/EA4/2009/35 du 4 février 2009** relative à l'investigation des épidémies d'infection liées à l'ingestion d'eau de distribution publique

En conclusion...

- Eau de distribution globalement de bonne qualité
- Encore quelques dépassements des exigences de qualité ponctuels...
...mais des outils sanitaires et réglementaires pour les encadrer
- Denrée alimentaire la plus contrôlée

MERCI DE VOTRE ATTENTION.....

.....PLACE AUX QUESTIONS !

